

Archives nationales

Archives de Michel Jobert

89 AJ 1-15

**Archives de Michel Jobert,
directeur de cabinet de Georges Pompidou
puis secrétaire général
de la Présidence de la République**

INTRODUCTION

Né en 1921, Michel Jobert fit ses études au Maroc, aux lycées de Rabat et de Meknès avant d'être diplômé de l'École libre des sciences politiques puis de l'École nationale d'administration, en 1948. Auditeur à la Cour des comptes, il entre dans les cabinets ministériels en 1952. Il travaille auprès de Pierre Abelin, ministre des Finances, de Paul Bacon, ministre du Travail et de la Sécurité sociale et de Pierre Mendès France, alors Président du Conseil. En 1956, il est nommé directeur de cabinet du haut-commissaire de la République en Afrique occidentale française. Trois ans plus tard, il devient directeur de cabinet de Robert Lecourt. C'est en 1963, à l'âge de 42 ans, qu'il entre au cabinet de Georges Pompidou, comme directeur adjoint puis, à partir de 1966, comme directeur.

Il accompagne Georges Pompidou durant sa courte traversée du désert de la fin 1968-début 1969, ce qui lui vaut d'être nommé, après l'élection présidentielle de 1969, secrétaire général de la Présidence de la République. En 1973, Georges Pompidou le nomme ministre des Affaires étrangères. Un an plus tard, il fonde le Mouvement des démocrates et réintègre la Cour des comptes avant d'être nommé en 1981 ministre du Commerce extérieur dans le gouvernement de Pierre Mauroy.

Le fonds de Michel Jobert ne concerne, à l'heure actuelle, que sa période pompidolienne, entre 1963 et 1973. Remis dans un premier temps (en 1999) à l'association Georges-Pompidou dans le cadre de la collecte de témoignages oraux mise en place à partir de 1993, il entre en 2002 au Centre historique des Archives nationales par le biais d'un protocole signé par le fils de l'intéressé, M. Marc Jobert.

En remettant à l'association Pompidou ses archives, Michel Jobert tint à préciser plusieurs points, dont le premier concerne la dévolution finale des documents : les Archives nationales. Parmi les dossiers versés, il est un type qui nécessitait au regard de son auteur des explications qu'il apparaîtrait utile de rappeler ici : ce sont les notes manuscrites prises durant les conseils des ministres de juin 1969 à mars 1973 et dont il n'existe aucune copie.

« Ces documents n'ont aucun caractère officiel », rappelait Michel Jobert. Et d'ajouter : « Au contraire des comptes rendus établis sous la responsabilité du secrétaire général du Gouvernement et avec la plus grande exactitude possible. Les notes du secrétaire général de l'Élysée, prises d'ailleurs à ses côtés, durant les conseils, pouvaient l'aider dans cette tâche, le cas échéant. Mais elles n'ont jamais eu une force probatoire. En conséquence, ceux qui voudront les consulter doivent avoir conscience de cela d'abord, et tenir compte des remarques qui suivent. Ces notes, prises en séance, n'ont jamais été révisées, ne serait-ce que pour les rendre plus lisibles. Elles relatent ce que leur auteur a cru saisir au vol des propos échangés ou des exposés entendus. L'auteur a souvent ajouté ses commentaires sans les distinguer de ses comptes rendus. Des confusions regrettables, certes, sont donc possibles, l'absence de ponctuation aidant. La malice et la lassitude portent, tour à tour, atteinte à une version équilibrée des faits. L'usage de ces textes doit être, par conséquent, prudent et avisé. Le lecteur devra, à tout instant, être persuadé qu'il ne manie ni ne détient un document officiel. L'auteur n'aura été qu'un témoin privilégié, de par ses fonctions ».

Michel Jobert termine sa note préliminaire en indiquant que « les conseils des ministres, dans leur quasi-totalité, et par leur mécanique même, prennent acte de travaux et de décisions préalablement préparés. Ils en consacrent la réalité, à leur date (textes et nominations, parties A et B). Les communications sont réservées à la partie C. Elles exposent des intentions et des résultats. Les ministres informent le conseil de ce qu'ils font ou vont faire. Une discussion est alors possible. Mais la sobriété de ton et l'économie de temps sont toujours recommandables, pour ne pas provoquer l'humeur présidentielle ».

À l'instar des fonds Daney de Marcillac (540 AP), Balladur (543 AP), Pompidou (555 AP), Domerg (574 AP), Bernard (86 AJ) ou Bruguière (87 AJ), le fonds Jobert est à rapprocher du fonds de la Présidence de Georges Pompidou (5 AG 2). Le protocole de remise distingue les deux régimes juridiques des papiers

contenus dans le fonds et les deux types de communication qui en découlent (l'autorisation écrite de Marc Jobert, fils de Michel Jobert, pour les archives privées ; la loi de 1979 sur les archives pour les archives publiques).

Pascal GENESTE
Conservateur aux Archives nationales

SOMMAIRE

- 89 AJ 1 et 15** **Archives privées de Michel Jobert.**
- 89 AJ 2 – 4** **Archives de Michel Jobert, directeur de cabinet de Georges Pompidou.**
- 89 AJ 5 – 14** **Archives de Michel Jobert, secrétaire général de la Présidence de la République.**

Archives de Michel JOBERT

Archives privées

89 AJ 1

Correspondance personnelle. – Chrono au départ : pelurier.

13 septembre 1968 – 20 décembre 1971

89 AJ 15

Convention du Mouvement des démocrates. – Diapositives.

(non daté, après 1974)

Archives publiques

89 AJ 2 - 14

Le directeur adjoint puis directeur de cabinet de Georges Pompidou

89 AJ 2 – 4

Correspondance et notes à la signature de G. Pompidou ou de M. Jobert. – Chrono au départ : pelurier.

2 Mai 1963 - décembre 1966.

3 Janvier 1967 - juillet 1968.

4 Septembre 1968 – avril 1969. ¹

Le secrétaire général de la Présidence de la République

89 AJ 5 – 6

Correspondance et notes de M. Jobert. – Chrono au départ : pelurier.

5 Mai 1969 – décembre 1970.

6 1971, janvier – avril 1973.

¹ En-tête du « Boulevard Latour-Maubourg ». Cette période concerne la « traversée du désert » de G. Pompidou.

89 AJ 7 - 14

Conseils des ministres. – Comptes rendus : notes manuscrites prises par M. Jobert.

- 7 Juin – décembre 1969.
- 8 Janvier – juin 1970.
- 9 Juillet – décembre 1970.
- 10 Janvier – juin 1971.
- 11 Juillet – décembre 1971.
- 12 Janvier – juin 1972.
- 13 Juillet – décembre 1972.
- 14 Janvier – mars 1973.

TABLE DES MATIÈRES

Archives de Michel JOBERT.....	6
ARCHIVES PRIVÉES.....	6
89 AJ 1.....	6
Correspondance personnelle. – Chrono au départ : pelurier.....	6
13 septembre 1968 – 20 décembre 1971.....	6
89 AJ 15.....	6
(non daté, après 1974)	6
ARCHIVES PUBLIQUES.....	6
89 AJ 2 - 14.....	6
Le directeur adjoint puis directeur de cabinet de Georges Pompidou.....	6
89 AJ 2 – 4.....	6
Correspondance et notes à la signature de G. Pompidou ou de M. Jobert. – Chrono au départ : pelurier.....	6
Le secrétaire général de la Présidence de la République.....	6
89 AJ 5 – 6.....	6
Correspondance et notes de M. Jobert. – Chrono au départ : pelurier.....	6
89 AJ 7 - 14.....	7
Conseils des ministres. – Comptes rendus : notes manuscrites prises par M. Jobert.....	7